

Med-TV dans le conflit kurde

Isabelle Rigoni

Med Broadcasting Ltd naît à l'automne 1994, de l'initiative d'une vingtaine de Kurdes réfugiés en Europe qui s'inspirent du nom des Mèdes, ancêtres désignés des Kurdes par les nationalistes. Hikmet Tabak, aujourd'hui principal directeur de Med-TV à Londres, est l'un des seuls fondateurs à avoir une expérience de réalisateur d'émissions télévisées.

Après six mois d'études de marché, le groupe crée sa maison de production, Roj SA (le jour). Un contrat est signé avec France Télécom pour une diffusion via le satellite Eutelsat. Les émissions sont réalisées en majorité dans les studios de Denderleeuw, dans l'agglomération bruxelloise, et d'autres en Allemagne et en Suède, puis envoyées à Londres qui s'occupe de la transmission par satellite.

Les premiers tests de transmission de Med-TV débutent le 30 mars 1995 et les studios de Londres émettent trois heures par jour, principalement des clips musicaux. Le 15 mai, la chaîne propose des programmes définitifs et le 1er octobre suivant, elle diffuse six heures d'émissions quotidiennes. Trois ans plus tard, Med-TV triple ses programmes, avec en 1998 dix-huit heures d'émissions par jour pendant la semaine et seize heures par jour durant le week-end. Elles sont diffusées dans trois langues kurdes (kurmanci, sorani, zazaki) aussi bien qu'en turc, arabe et araméen (la langue des Assyro-Chaldéens).

La création de la chaîne de télévision kurde Med-TV intervient au moment où la libéralisation des ondes affranchit la Turquie du monopole de la diffusion nationale¹ et où la question kurde semble plus que jamais se trouver dans une impasse². Aussi constitue-t-elle un défi pour l'État turc. D'autant que la chaîne diffuse également des programmes destinés aux Alévis, aux Assyro-Chaldéens et parfois aux Yezidis. Les réactions des autorités turques contre Med-TV provoquent

des questions de droit qui n'apparaissent pas auparavant dans le conflit kurde.

Une volonté d'information et de médiation

Près de 150 personnes travaillent pour la chaîne de télévision kurde, dont certains bénévolement. Majoritairement kurdes, certains salariés sont cependant occidentaux, s'occupant principalement de la technique ou des tâches administratives. L'un d'entre eux, cofondateur de la chaîne, était réalisateur en Iran puis en Suède. Quelques-uns ont fui le coup d'État turc de 1980. Mais beaucoup ont connu une migration politique tardive au cours des années 1990, des centres urbains du Kurdistan vers plusieurs pays limitrophes (Syrie et Liban, Grèce) puis européens (Allemagne, Suède) avant de rejoindre Med-TV en Belgique. Enfin, deux femmes interrogées sont arrivées dans le cadre du regroupement familial pour rejoindre leur père, et un jeune homme est né aux Pays-Bas. Certains ont continué à exercer leur métier à leur arrivée en Europe avant de rejoindre la chaîne de télévision kurde mais ceux qui sont arrivés plus récemment s'y sont intégrés immédiatement.

Les motivations des salariés et bénévoles de Med-TV demeurent avant tout liées à la construction et à la perpétuation de l'identité ethnico-culturelle kurde voire assyro-chaldéenne et au devoir de soutien à la cause. La participation de journalistes et techniciens turcs et occidentaux s'explique d'ailleurs souvent par leur proximité idéologique avec la cause révolutionnaire (Turcs de gauche ou prokurdes, occidentaux intéressés par les sandinistes au Nicaragua ou par le conflit en Irlande du nord). Le rôle de Med-TV comme chaîne d'information est fréquemment soulevé, en insistant sur la fonction de relais entre le média et les familles de part et d'autre et au-delà des zones de résidence kurde. Quelques témoignages mettent en lumière l'existence d'un consensus au sein de l'équipe, forcé par la «priorité de la lutte» face à un ennemi commun, l'État turc, ciment essentiel de la chaîne. Sans cet objectif en effet, comment faire collaborer des Kurdes qui ne sont pas tous pro-PKK et, surtout, des Assyro-Chaldéens, longtemps victimes de leurs voisins kurdes ?

Innovation technologique et rapport au territoire

L'innovation technologique, avec la popularisation du satellite, tient une place importante dans le mode de vie des migrants et constitue un apport essentiel dans le développement des structures politiques. Nous connaissons depuis Karl Deutsch et Benedict Anderson³ les conséquences de l'intensification des échanges sur des groupes qui n'auraient pu se développer sur la scène internationale sans le dépassement de la communication traditionnelle. L'innovation technologique vient renforcer, dynamiser et faciliter le travail des réseaux associatifs, politiques ou religieux, dont les liens tendent à transcender les distances géographiques et à dépasser les frontières étatiques physiques et parfois même juridiques.

Les émissions de Med-TV, retransmises par satellite, ont un impact essentiel aussi bien sur les migrants que sur les Kurdes restés en Turquie, où fleurissent les antennes paraboliques dans chaque village kurde. Ces émissions modifient selon nous le lien entre territoire et identité, davantage qu'elles ne le «brouillent» comme l'écrit Riva Kastoryano. L'identité et/ou l'ethnisation des migrants se réfèrent toujours au territoire-espace rêvé ou d'habitation — ici, le Kurdistan. Cependant, le territoire envisagé par les migrants change aussi en fonction des situations : alors que le territoire de résidence est situé en Europe, le territoire d'appartenance demeure régional et le territoire de référence devient national. Le travail des associations et le rôle des médias contribuent à ces nouvelles solidarités transnationales.

Med-TV constitue un important vecteur de la kurdicité et permet la perpétuation identitaire sans s'insérer directement dans le conflit armé⁴. Cahit Mervan, Président de l'Organisation des journalistes du Kurdistan à Cologne et journaliste à Med-TV, nous confiait : *«Med-TV change de la guerre ! On y parle de la langue et de la culture ; on provoque les contacts entre les Kurdes. Med-TV est une révolution pour nous !»*. Les ressources et les modes de mobilisation des Kurdes passent ainsi en grande partie par les médias. Il est essentiel pour les organisations politiques de propager une image non seulement crédible mais victorieuse des combattants. La comparaison avec le conflit tamoul, seul autre groupe minoritaire en conflit armé contre l'État et contrôlant une chaîne de télévision, confirme le rôle de ce type de média. La chaîne des Tigres Tamouls à Jaffna (d'autres studios se trouvent à La Plaine-Saint-Denis, en région parisienne) diffuse aussi bien des scènes de la vie courante à Sri Lanka que des manifestations ou des images de

guerre, dans le but évident de renforcer le lien communautaire et la «lutte de libération nationale»⁵. De même, la programmation de Med-TV contient une part importante de bulletins d'actualité émis dans les différents dialectes et une fois par semaine en anglais, de magazines de société, de débats et de documentaires, tandis que le cinéma, le théâtre, le sport et les émissions culturelles ne représentaient que 9% des programmes⁶ avant la suspension de sa licence en mars 1999.

La cohésion identitaire kurde repose sur de puissants mécanismes d'allégeance communautaire. Dans ce cadre, la télévision illustre l'importance majeure de la langue dans la revendication de l'ethnicité⁷. Cependant, elle est aussi le reflet des tensions, des conflits ou, plus simplement, des particularités intra-communautaires. La création d'une chaîne de télévision kurde dans le nord de l'Irak en décembre 1998 vient rappeler la grande diversité des Kurdes⁸ et, surtout, leur éclatement politique. Celle-ci représente-t-elle pour autant une concurrence pour Med-TV ou traduit-elle plutôt un renforcement de l'identité kurde ? En réalité, les deux chaînes ne sont que le reflet des divisions intra-kurdes (ainsi que de la perte d'influence du PKK dans le Kurdistan irakien). Parmi les Kurdes de Turquie et d'Europe, Med-TV continue d'être regardée.

Nous assistons bien à la mobilisation d'un groupe sur un mode ethnique qui utilise des techniques et des modes d'action transnationaux. Ces acteurs ressemblent fort à des «entrepreneurs identitaires» qui mettent à mal les États-nations tout en intégrant les individus à un réseau transnational communautariste de type diasporique. Plus que les migrants eux-mêmes, ce sont surtout les réseaux associatifs qui procurent cette grande mobilité. À l'inverse, l'État turc cherche à créer une image de «communauté unie» qui représente les intérêts de la Turquie. Il s'attache à redéfinir les différents aspects de l'identité turque, nationale-religieuse et politique, avec la volonté d'aboutir à une «représentation communautaire» de tous les citoyens turcs à l'étranger.

Extrusion de la souveraineté turque

Plusieurs épisodes dévoilent les heurts entre Med-TV et l'État turc. En Turquie, seuls certains programmes sont brouillés⁹, tandis que l'État turc tente de sensibiliser les États occidentaux à la fermeture de la chaîne kurde¹⁰. De fait, la collaboration des polices turque et européennes s'est à plusieurs reprises révélée très efficace. Le 9 juillet 1996,

le lieutenant-général de gendarmerie belge Willy Deridder signe, avec le chef de la sûreté Alaadin Yüksel, l'accord d'Ankara qui officialise la collaboration belgo-turque en matière de lutte contre le trafic de drogue, le terrorisme et le crime organisé¹¹. L'opération Spoutnik, qui mobilise plusieurs centaines de gendarmes contre les milieux prokurdes à Bruxelles, survient en septembre 1996. Dans le même temps, les studios de Med-TV subissent leur première grande perquisition par l'action simultanée des autorités belges, allemandes et britanniques¹². L'objectif invoqué est de trouver des preuves de blanchiment d'argent, de trafic de drogue et de passage d'immigrés illégaux. Des ordinateurs, des archives télévisuelles et une importante somme d'argent sont saisis¹³.

Les médias turcs applaudissent l'opération et Mehmet Afiar (ministre turc de l'Intérieur, impliqué dans l'affaire de Susurluk) confirme dans *Hürriyet* : «*On peut dire que l'opération Spoutnik a été menée en commun*». Plus encore, il s'avère que les autorités turques sont immédiatement averties des actions menées en Belgique. Plusieurs précédents impliquant des militants du PKK ont déjà eu lieu, notamment en France. En novembre 1993, l'opération «Rouge-Rose» se solde par l'arrestation à Paris d'une centaine de Kurdes, mis en cause pour des actions de racket parmi les migrants afin de financer la guérilla en Turquie¹⁴. Paris transmettra à Ankara la liste de ces personnes.

Depuis le 9 octobre 1998 et après la fuite puis l'arrestation d'Abdullah Öcalan, le brouillage des émissions de Med-TV par la Turquie est encore plus intensif¹⁵, les transmissions de la Belgique vers Londres par le satellite américain Orion étant systématiquement visées. Juridiquement surtout, la licence de la Commission de la télévision indépendante (CTI) britannique, équivalent du CSA (Conseil supérieur de l'audiovisuel) en France, dont Med-TV disposait depuis plusieurs années est d'abord suspendue le 22 mars 1999 avant d'être retirée à la suite d'accusations relatives à des «appels à la violence»¹⁶. Depuis le 29 mai 1999, Med-TV émet de nouveau mais la production de ses images est désormais entre les mains de la firme BRD qui a conclu un accord avec la britannique CTV (Cultural Television) pour la diffusion de ses images par satellite. Aucun programme n'est émis en direct pour permettre à BRD et CTV de contrôler si leur contenu correspond aux règles de la CTI et à la législation locale d'enregistrement ou d'émission, en particulier la loi belge du 30 juillet 1979 sur les radiotélécommunications. Les programmes courants sont ainsi d'abord contrôlés 24 heures à l'avance et les informations 4 heures avant leur

diffusion. Pour le support technique et l'utilisation des studios de production, BRD fait toujours appel à Roj, la maison de production de Med-TV basée à Denderleeuw, ainsi qu'à plusieurs studios à l'étranger.

Ces affaires s'inscrivent dans une vague d'arrestations (Semdin Sakék, Abdullah Öcalan, Cevat Soysal) et de pressions (Med-TV, PKK, Parlement kurde en exil) contre les milieux kurdes en Europe, orchestrée par l'État turc. Globalement, les intimidations des autorités turques envers les États européens qu'elles accusent de complaisance envers la cause kurde ont de plus en plus tendance à faire appel au droit. Le conflit kurde, qui est au départ un problème politique, tend selon une problématique à la fois voulue et extérieure à la Turquie, à devenir un problème de droit, comme le montre l'importante augmentation des saisines de la Commission européenne des droits de l'homme¹⁷. On assiste bien à une extension du conflit kurde au-delà des frontières géographiques de la Turquie, en même temps qu'à une extrusion de la souveraineté turque vers l'Europe. Bien qu'affaibli par l'arrestation de son leader, le PKK demeure un acteur transnational contrôlant des réseaux complexes et fortement structurés dans un espace migratoire éclaté (Med-TV assurant un rôle de relais entre les individus), tout comme l'État turc exporte ses prérogatives hors de son champ traditionnel de compétence. Par ce double jeu, le conflit kurde devient un conflit extraterritorialisé dont les acteurs associatifs et politiques sont des acteurs transnationaux et l'État-nation turc un acteur investissant un espace qui n'est plus le sien propre.

Isabelle Rigoni est Docteur en science politique, chargée de cours à Paris VIII et à Évry.

Notes :

1. La première expérience de libéralisation (menée par Ahmet Özal, fils du Président de la République) se traduit en 1990 par la création de la chaîne Star qui émet par satellite sur les réseaux turcs à partir de l'Allemagne. Dès lors, les chaînes destinées aux Turcs émigrés se multiplient. Les émetteurs sont d'abord construits en Europe avant d'être transférés en Turquie. Cette situation aboutit à l'amendement 133 de la Constitution qui met fin au monopole de la chaîne d'État TRT.

2. Les méthodes employées par le gouvernement de Tansu Çiller (juin 1993-janvier 1996) ne font qu'envenimer le conflit.

3. Karl Deutsch, *Nationalism and Social Communication*, Cambridge, Cambridge University Press, 1966. Benedict Anderson, *Imagined Communities*, New York, Verso, 1991, 224 p.

4. Quelques débats réalisés en direct ont parfois donné lieu à ce que certains journalistes de Med-TV qualifient eux-mêmes de «dérapage». Lors d'un entretien réalisé le 14 juin 1999, Chris den Hond, journaliste belge à Med-TV, admet que «Med-TV a perdu sa licence d'exploitation (en mars 1999) suite à quelques erreurs qu'on a commises. (...) (Avec CTV), On ne fait plus de programmes live, parce que c'était dans ces programmes qu'il y avait des problèmes (des gens qui appelaient à faire tout contre la Turquie, etc.)». Cependant, ces événements sont rares.
5. Isabelle Rigoni, «Nationalisme et violence politique dans l'État unitaire. Les Kurdes du PKK et les Tamouls des LTTE», CEMOTI, n°28, juin-décembre 1999.
6. Med-TV, *Stërka med*, issue one, July 98. Consulter aussi le site <<http://www.med-tv.be/med/>>.
7. Amir Hassanpour, «The Creation of Kurdish Media Culture « in Philip G. Kreyenbroek & Christine Allison (ed), *Kurdish Culture and Identity*, London, Zed Books Ltd, 1996, p.48-84.
8. Martin van Bruinessen, «Nationalisme kurde et ethnicités intra-kurdes », *Peuples Méditerranéens*, «Les Kurdes et leurs Etats », n°68-69, juillet-décembre 1994, p.11-37.
9. Lire à ce propos l'interview d'un haut-fonctionnaire turc dans *Sabah*, 15.10.98.
10. L'État turc mène également des pressions contre les réunions du Parlement kurde en exil dont le siège est aussi à Bruxelles. En 1993, celles-ci avaient abouti à l'interdiction du PKK par l'Allemagne et la France.
11. De Morgen, «L'accord d'Ankara », 16.04.98. Cet accord demeure très contesté, notamment par le ministre belge de la Justice qui n'avait pas donné son approbation.
12. La Turquie et la Grande-Bretagne n'avaient cependant pas signé d'accord de coopération policière. Celui-ci n'est évoqué qu'en mars 2000, alors que Sadettin Tantani, ministre turc de l'Intérieur, demande à son homologue Jack Straw, lors d'une visite officielle de trois jours, d'entamer un travail en commun contre les trafics d'armes, d'hommes et de drogue. Il insiste dans le même temps sur la fermeture des locaux de Med-TV.
13. Selon une source proche de Med-TV, les autorités belges auraient gelé dix millions de dollars de fonds. Selon le quotidien flamand *De Morgen* (16.04.98) qui cite la gendarmerie et la justice belges, l'opération Spoutnik a permis de trouver 350 millions de francs belges sur un compte au Luxembourg, au nom d'un blanchisseur d'argent notoire.
14. *Le Monde*, 14.01.94.
15. *Le Monde*, 16.10.98.
16. Med-TV ajoute dans le même communiqué de presse que la sanction prise à leur égard «fait preuve d'une inspiration politique ; le gouvernement britannique était sous pression turque et le président de la CTI est un des directeurs d'une entreprise, British Aerospace, vendant des armes en Turquie ».
17. Sur les saisines, lire Isabelle Rigoni, *Mobilisations, actions et recompositions. Migrants de Turquie et réseaux associatifs en France, en Allemagne et en Belgique*, Thèse de science politique, sous la direction de Pierre Cours-Salies, Paris 8, janvier 2000 : p.488-517.